

Les accises sur l'énergie ajustées

L'augmentation des accises sur le gaz et la baisse des accises sur l'électricité est l'autre mesure phare, qui a crispé les débats. Ces ajustements sont attendus à partir du 1^{er} août. Les accises sur le gaz passeront de 8,72 euros/MWh à 10,31 euros/MWh, puis à 11,39 euros/MWh au 1^{er} janvier 2027 et à 12,47 euros/MWh au 1^{er} janvier 2028. **Les accises sur l'électricité passeront de 50,33 euros à 46 euros/MWh le 1^{er} août, puis à 43 euros en 2027, 40 euros en 2028 et 38 euros/MWh en 2029.**

Source

<https://www.levif.be/economie/indexation-en-centimes-ajustement-des-accises-sur-lenergie-ce-que-la-loi-programme-changera-pour-votre-portefeuille/>